



République Française

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°42 - 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS**

L'an deux mille vingt et un, le six juillet

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire.**

Étaient Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS, Didier WROBLEWSKI, Maryse GUILBERT, François VARLET, Sandrine FILLASTRE, Fabrice LIEGAUX, Nélia LECKI, Virginie SARTEUR, Ahmed LAFRIZI, Jean-Jacques BIZERAY, Laurent CARLIER, Josette DAMBREVILLE, Géraldine PEUCHET, Anthony ARCIERO, Laëtitia ALAPHILIPPE, Nelly GICQUEL, Christine SEDE, Daniel BENAGOU, Djiey Di KAMARA.

Absents représentés : Nadine RACAULT donne pouvoir à Fabrice LIEGAUX
Michel RAES donne pouvoir à Didier WROBLEWSKI
Marina CAMAGNA donne pouvoir à Sandrine FILLASTRE
Sylvie DUPOUY donne pouvoir à Géraldine PEUCHET
Amadou SENE donne pouvoir à Jean-Jacques BIZERAY
Eric SZWEC donne pouvoir à François VARLET
Eric GUEDON donne pouvoir à Nélia LECKI
Annie PANNIER donne pouvoir à Maryse GUILBERT

Secrétaire de séance : Christine SEDE

Dénomination du local Jeunesse - Le Lab

La structure municipale du pôle Jeunes, en cours de rénovation, va ouvrir ses portes au mois de septembre 2021. Après plusieurs années de fonctionnement associatif, la municipalité a souhaité internaliser ce service et a procédé, de ce fait, à la création d'un nouveau local pour les jeunes.

Cette structure, située proche du stade de Survilliers, n'a pas encore de nom propre.

La municipalité a travaillé sur le choix d'un nom et souhaite que cette structure soit désormais appelée :

- « **Le Lab** »

Cet espace concentrera deux accueils distincts : **l'espace jeunesse** (type accueil de loisirs) et **le point d'appui information jeunesse**. Cet espace d'accueil et de documentation qu'on appelle BIJ, PIJ, CIJ et **point d'appui** sont des lieux privilégiés où convergent les informations locales, départementales, régionales, nationales, européennes, dans une banque de données complète qui constitue une véritable encyclopédie de la vie pratique. La structure juridique « point d'appui » présente un cahier des charges moins restrictif que le Bureau IJ, ou le Point IJ, bien plus adapté à la dimension de notre commune.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Entendu le rapport de Madame le Maire et sur sa proposition,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**

- **BAPTISE** l'accueil de jeunes, situé proche du stade, rue Jean Jaurès : « **Le Lab** ».

A. ROLDAO. MARTINS



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20210706-42-2021-DE
Date de télétransmission : 13/07/2021
Date de réception préfecture : 13/07/2021

VILLE DE SURVILLIERS

CM 06/07/2021 – Délibération n° 42-2021